



La Saint – Jaques, Abbaye d'Etoy

Assemblée générale ordinaire  
10 août 2019, 08h<sup>00</sup>  
Buvette du Stand, Etoy

## Procès-Verbal

### Bienvenue et Préambule

L'Abbé-président souhaite à tous les participants la bienvenue à la fête marquant le 303<sup>ème</sup> anniversaire de l'Abbaye de la Saint-Jaques.

L'assemblée générale a été convoquée par courrier le 1<sup>er</sup> juillet 2019 (selon article 2 des Statuts), les documents suivants ont été envoyés :

- Convocation à l'AG avec ordre du jour
- Fiche d'inscription à la fête 2019 et aux tirs à venir
- Programme détaillé de la fête des 10, 11 et 12 août 2019
- Le PV de l'AG du 25 janvier 2019 a été mis sur le site internet de l'Abbaye

L'Abbé-président remercie la fanfare municipale pour la diane

### Ordre du Jour :

1. *Appel*
2. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2019*
3. *Admission de nouveaux membres*
4. *Programme de la fête*
5. *Communication concernant les tirs*
6. *Répartition des tâches*
7. *Tenue durant la fête*
8. *Divers et propositions individuelles*

L'assemblée sera suivie par l'ouverture des tirs.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **1 Appel**

Antoine Magnollay, Greffier fait l'appel. 69 membres sont présents.

Excusés :

Françis Magnollay	Olivier Buchet	Alexandre Buchet	Sophie Thury
Gilbert Magnollay	Jean-Luc Buchet	Florian Cochard	Jean-Michel Pelligrino
Yves Delétra	Bernard Bichsel	Anton Buehlmann	Eric Favre
Pierre Grandjean	Henri Vidoudez	André Pichonnaz	Roger Favre
Gaëlle Magnollay			

Au nom de la St-Jaques, l'Abbé-président formule des vœux de santé et de bon rétablissement à tous les St-Jaquins retenus par la maladie ou accidentés.

## 2 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2019

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2019 a été publié sur le site internet de l'Abbaye.

Le Président fait état d'une demande de développement s'agissant de l'activité « portes ouvertes ». Il n'est pas donné suite. Le PV tel que présenté ne suscite pas de question ni de demande de modification ou d'adjonction.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2019 est adopté à mainlevée, à l'unanimité.

## 3 Admission de nouveaux membres / Démissions

Les candidats suivants sont proposés à l'assemblée.

Candidat	Parrain	Finance d'entrée CHF
Christelle Meyer - Rochat	Jean-Luc Rochat	60.00
Julien Spring	Florian Magnollay	120.00
Damien Favre	Dominique Favre	60.00

Après une courte présentation des candidats, ceux-ci sont priés de sortir pour permettre à l'assemblée de délibérer.

Les 3 candidats sont acceptés à main levée à l'unanimité.

Après avoir prêté serment, Christelle, Julien et Damien reçoivent la médaille, les statuts et la plaquette historique de notre confrérie.

L'Abbé-président nous fait part des démissions reçues par le Conseil depuis la dernière AG.

- Jaques Lapalud                      entré à l'Abbaye en 1980
- Olivier Bohren                      entré à l'Abbaye en 1991

C'est avec regret que nous prenons acte de ce choix même si nous pouvons comprendre les circonstances qui ont conduit à cette décision. Des amis qui quittent le cercle de la confrérie laissent un vide significatif malgré les souvenirs de moments chaleureux passés en leur compagnie.

Le départ d'anciens qui ont honoré l'Abbaye est toujours vécu avec tristesse. L'encadrement des jeunes générations par des Saint-Jaquins seniors est primordial afin de faire perdurer nos valeurs de même que les traditions.

#### **4 Programme de la fête du 303ème anniversaire**

Notre Abbé Président présente en détail le programme de la fête qui a été envoyé avec la convocation. Il profite pour remercier la Commune d'Etoy qui offre l'aérotif du dimanche et les annonceurs des sets de table.

#### **5 Communication concernant les tirs**

Les programmes de tirs et les calculs des résultats ont été confiés à Matthieu Barbay.

Autre nouveauté, une télévision permettra de voir en direct qui tire et quels sont les résultats obtenus.

Grâce à la générosité de « sponsors » (PPI – ECA – Allianz – Hornbach – Retraites Populaires - Auberge Communale – Mac Donald – François Sports – Chiquita) une planche de prix est dédiée à chaque catégorie de tirs (300m membres, non-membres, juniors – Arbalète : adultes, juniors – Laser : Challenges pour les membres, Prix pour les non-membres et juniors – Carabine exclusivement pour les enfants. Le total des prix qui seront attribués est supérieur à CHF 9'500.00.

Notre Directeur des tirs, Vincent Bovet rappelle les règles de sécurité de base.

Notre Abbé Président rappelle encore que la sécurité est le maître mot durant tous les tirs et doit être scrupuleusement respectée.

Les moniteurs sont à disposition pour conseiller le St-Jaquin voire les encadrer si nécessaire. Il les remercie chaleureusement pour leur support important.

#### **6 Répartition des tâches**

Les tâches principales ont pour la plupart déjà toutes été attribuées. Reste toutefois encore quelques missions à remplir notamment pour la mise en place de la salle pour les repas et banquets.

Nous recherchons encore des bonnes âmes pour les tâches suivantes :

- Mise en place de la salle polyvalente ce soir après le concert de Mélodia  
Boris Cuanoud, Thierry Simond, Alain Zbinden, Raphael Favre, Rosangela Buchet.
- Rangement de la salle dimanche soir  
Ghislaine FLury, Eveline Lapalud, Rosangela Buchet, Christelle Meyer, Roger Demont, Grégory Knigge.
- Sécurité des cortèges  
Grégoire Magnollay, Robin Daiz.
- Tenue du stand « Marchandising »
- Service de l'apéritif de dimanche midi

Tous les St-Jaquins sont instamment conviés à prendre part le mardi 13 août 2019 dès 09h<sup>00</sup> à la séance de rangement à la salle polyvalente. C'est une occasion exceptionnelle de partager les moments intenses vécus durant la fête et de clôturer cette dernière dans une ambiance chaleureuse et amicale avant de terminer avec un apéritif bien mérité et pour ceux qui ont encore du temps et de l'énergie un léger repas.

#### **7 Tenue durant la fête**

L'Abbé-président rappelle les points importants du règlement d'application des statuts concernant la tenue durant la fête.

## **8 Propositions individuelles**

Proposition d'avoir des feuilles pour les tireurs pour montrer ce qu'il souhaite tirer au secrétaire.  
Rosangela est-ce prévu le payement par carte de crédit pour les prochaines fêtes ou par Twint.

Jean-Daniel Mandry : demande si les demoiselle d'honneur mangent avec leur famille ou pas ? Elles mangent aux tables d'honneur.

Notre greffier demande aux membres de communiquer leur changement d'adresse.

## **9 Remerciements**

L'Abbé-président clôt cette assemblée générale qui marque l'ouverture officielle (article 29 des Statuts) de la fête.

Prochaine Assemblée générale : vendredi 31 janvier 2020.

L'Abbé-président clôt l'assemblée à 8h59.

L'Abbé-président :

Le Greffier :

Florian Magnollay

Antoine Magnollay